

Liste des mesures éligibles en région Hauts-de-France – 2024

Action	Type	Périmètre	% max d'aide prévisionnelle*	Plafond **	Unité
Mes actions pour la lutte contre le changement climatique (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)***					
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT® Etapes 1 à 5A)	Diagnostiques et études	Hors entreprises industrielles (Pacte Industrie)	80% (PE) 70% (ME)	15 000	€
Evaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Evaluation ACT®)	Diagnostiques et études			3 000	€

Action	Type	Périmètre	% max d'aide prévisionnelle*	Plafond **	Unité
Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)***					
Etat des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnostiques et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100l/semaine	80%	3 000	€
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière MFCA)	Diagnostiques et études			5 000	€
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnostiques et études			5 000	€
Bilan des matières entrantes et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnostiques et études			7 000	€
Broyeur de végétaux	Investissement	Limité à 1 broyeur		5 000	€
Soutien aux réparateurs : aide à l'investissement matériel et logiciels de réparations (hors matériel informatique, logiciels de gestion ou services)	Investissement	Uniquement pour les entreprises de la réparation (hors auto et vélo)		2 500	€

Action	Type	Périmètre	% max d'aide prévisionnelle*	Plafond **	Unité
Mes actions liées à l'écoconception et aux labellisations (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)***					
Premiers pas éco-conception	Diagnostiques et études		80% (PE) 70% (ME)	5 000	€
Mise en œuvre Ecolabel Européen Hébergement Touristique	Diagnostiques et études			12 000	€
Certification ecolabel européen de produits ou services	Investissement	Secteurs disposant d'un référentiel opérationnel		2 000	€/produit ou service
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnostiques et études			5 000	€

Action	Type	Périmètre	% max d'aide prévisionnelle*	Plafond **	Unité
Mes actions liées à l'isolation et la ventilation de mes serres chauffées maraîchères ou horticoles ***					
Activité ayant ces codes NAF spécifiques : section A (Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche), Division 01 (Culture et production animale, chasse et services annexes), Groupe 01.1 (Cultures non permanentes), 01.2 (Cultures permanentes) ou 01.3 (Reproduction de plantes)					
Ecran thermique (horizontal au-dessus des cultures ou latéral)	Investissement	Opération respectant les conditions d'une des fiches CEE suivantes : - AGRI-EQ-102 (double écran thermique), - AGRI-EQ-104 (écrans thermiques latéraux)	25% (avec CEE maximum 80%)	3,5	€/m ² (d'écran thermique)
Isolation des parois latérales	Investissement	Opération respectant les conditions de la fiche AGRI-EQ-107 (isolation des parois de serre)		2	€/m ² (de paroi isolante)
Système de déshumidification avec air extérieur	Investissement	Opération respectant les conditions de la fiche AGRI-TH-119 (système de déshumidification avec air extérieur)		8	€/m ² (de serres équipées)
Déshumidificateur thermodynamique pour serres	Investissement	Opération respectant les conditions de la fiche AGRI-TH-117 (déshumidificateur thermodynamique pour serres)		4	€/m ² (de serres équipées)